Commémoration du 11 novembre, page 8

énergies

Droit des locataires, page 2

Bimensuel n° 104 - du 5 au 20 novembre 98 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

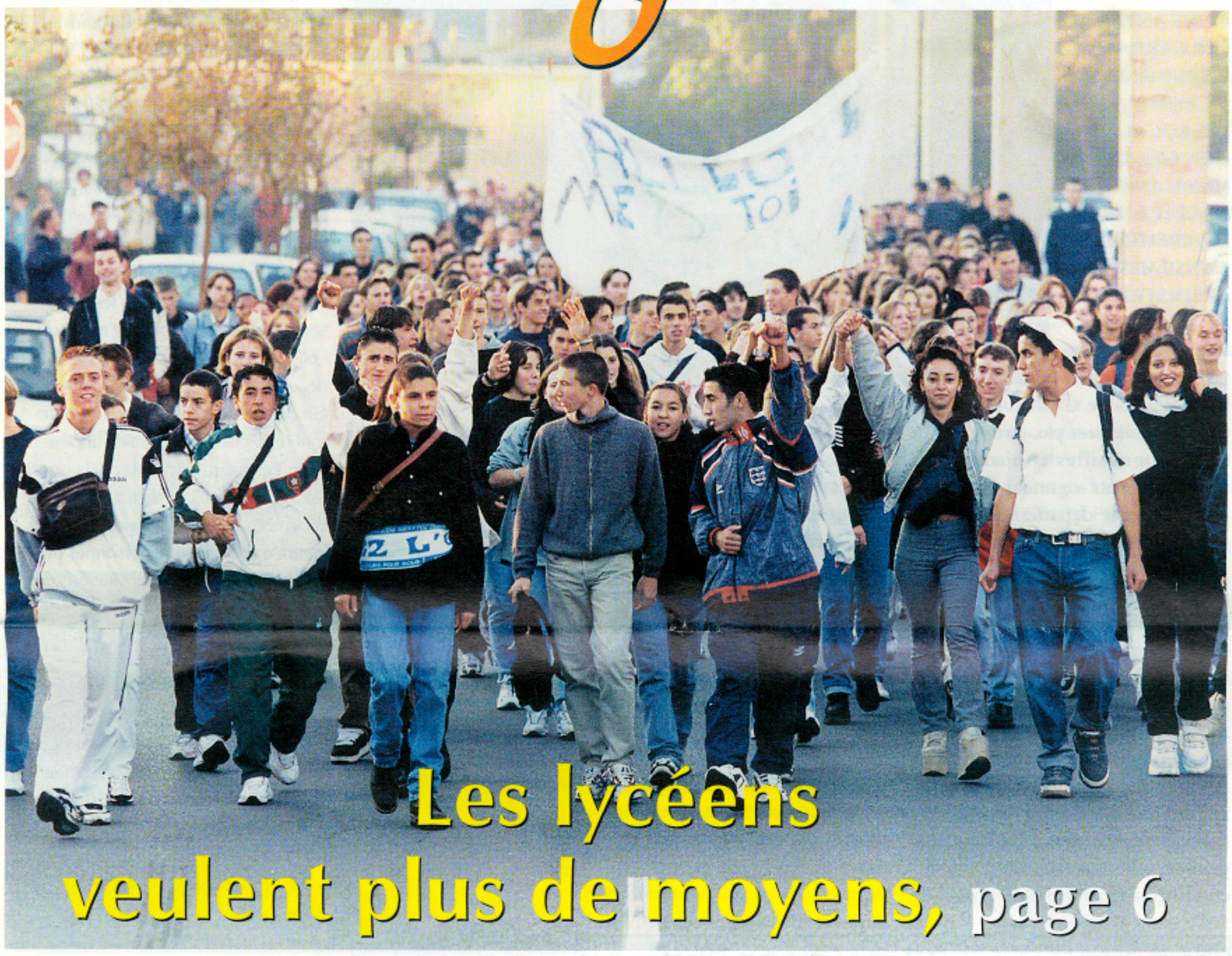

Les lycéens veulent plus de moyens, page 6

Attac, contre la pensée unique, page 9

La crise financière qui secoue le monde et qui ruine des pays par dizaines était tout à fait évitable, et des solutions existent pour s'en préserver. L'association Attac, qui vient de réunir 1500 de ses adhérents à La Ciotat, le démontre.

Conseil municipal, page 4

Vous trouverez dans ce numéro le compte-rendu du conseil municipal du 15 octobre dernier. Toutes les questions abordées y figurent, ainsi que le vote des élus. Vous pouvez aussi consulter le détail des délibérations et des interventions en mairie.

Parents, élèves : le grand chassé-croisé, page 6

Au moment même où les parents étaient invités par l'Éducation nationale à visiter les écoles, les lycéens prenaient le chemin inverse pour réclamer plus de profs, des programmes allégés et des meilleures conditions d'étude. Récit d'une drôle de semaine.

Logement
Des droits pour les locataires

Une aide pour les locataires ou les propriétaires pour régler des problèmes liés à leur habitation.

Photos : E. Petit

LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT A UNE ANTENNE SUR GARDANNE. SES PERMANENCES SE FONT DANS LES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TOUS LES PREMIERS ET TROISIÈMES MERCREDIS DU MOIS DE 9H À 12H. L'action de la CNL concerne particulièrement les locataires de Gardanne et sa région, mais il n'est pas rare que certains propriétaires en manque de renseignements viennent consulter le responsable départemental délégué sur la ville de Gardanne. « *Les principaux problèmes que l'on rencontre se situent souvent dans les habitations de la vieille ville, mais il en existe aussi dans les autres cités de la ville. Nous envoyons des lettres aux propriétaires ou aux agences pour des problèmes d'insécurité au niveau du bâti, pour des infiltrations, des murs qui menacent de tomber* » explique Georges Tristan, responsable CNL.

Lors des permanences, les locataires peuvent aussi se renseigner sur les conditions (souvent mal connues) dans lesquelles doivent se dérouler l'état des lieux ou de la récupération de la caution, ou sur les augmentations abusives des loyers. D'autres questions sur les départs et les demandes de récupération des logements peuvent aussi être abordées. Il existe des amicales de locataires CNL à Gardanne et Biver, dans plusieurs groupes HLM de la ville. Pour plus de renseignements sur les droits des locataires ou sur la création d'une amicale, vous pouvez téléphoner aux heures de permanence au 04 42 58 00 05 ou au siège à Marseille au 04 91 54 21 14 au 12, rue Haxo.

S.H.

70 maires en visite

70 maires venus du département de l'Hérault étaient en visite à Gardanne le 15 octobre dernier. Ils répondaient à l'invitation des élus et techniciens locaux qui leur ont présenté la gestion des eaux pluviales à Gardanne. Notre ville étant classée à fort risque d'inondation, les efforts développés ici intéressent les gestionnaires des autres communes concernées par ce problème.

Le groupe a ainsi visité le bassin de rétention de Fontvenelle aménagé en parc de loisirs. Puis il s'est rendu au bassin de Font du Roy (près de la Médiathèque) qui est en période normale un parc paysager apprécié des riverains, avant de découvrir le vallat de Cauvet à Biver.

Une discussion a ensuite permis aux uns et aux autres d'envisager des solutions durables au risque que constituent les inondations.

LE COLIS DE NOËL DU TROISIÈME ÂGE sera distribué dans environ un mois aux personnes habitant la commune et ayant 65 ans dans l'année. Pour être bénéficiaires, les personnes doivent s'inscrire au préalable au Centre communal d'action sociale, 1 square Deleuil (ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30), munies, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile ou, à défaut, d'un certificat d'hébergement. Pour les couples ayant atteint l'âge requis, un colis couple est prévu. Pour les personnes seules ou lorsque un seul membre de la famille a atteint 65 ans, un colis individuel est offert. Une invitation sera envoyée à toutes les personnes concernées pour le retrait du colis de Noël qui se déroulera les 8 et 9 décembre au foyer du 3ème âge pour les Gardannais. Le 10, les Biverrois pourront retirer le colis en mairie annexe de Biver. Les retardataires auront la possibilité d'un dernier jour de retrait le 18 décembre au CCAS. L'inscription permettra également aux personnes du 3ème âge de recevoir les invitations des différents repas de l'année et le programme d'animations et de voyages auxquels elles peuvent participer.

L'ÉCOLE D'ACCORDÉON DE LA VILLE DE GARDANNE organise et anime un "thé dansant" à la Maison du Peuple le dimanche 8 novembre à partir de 15 heures. Le prix de l'entrée est fixé à cinquante francs. La réservation n'est pas nécessaire.

LE COLLÈGE GABRIEL-PÉRI subit au cours du deuxième trimestre 98 divers travaux urgents pour un montant de 80 000 francs. Une convention lie la ville au Conseil général quant à la réalisation de certains d'entre eux. Ainsi la commune participera pour un montant de 14 000 francs à l'abattage d'un arbre dangereux et à l'élagage de trois platanes. Des travaux de maçonnerie ainsi que la réfection du carrelage d'un couloir sont aussi programmés.

L'ASSOCIATION AIDE ET LOISIRS 3ÈME ÂGE TIENT UNE PERMANENCE DANS DE NOUVEAUX LOCAUX au siège de Gardanne vélo, avenue Léo-Lagrange les mercredis et vendredis matin de 9h30 à 11h30.

Samuel Florimond combat à Gardanne

Le boxeur Gardannais Samuel Florimond se produira pour la première fois dans sa ville le mardi 10 novembre. Il s'agira d'un combat international qui l'opposera à J-M. Pena, champion d'Espagne de la catégorie, au gymnase Cosec du Pesquier. Sam vient de remporter à Cayenne, en Guyanne, sa 14ème victoire dans la catégorie des lourds-légers. Il aura à cœur de briller devant son public lors de de cette soirée qui débutera à 20h30 par plusieurs combats amateurs. La location est ouverte à l'Office de Tourisme de Gardanne, 13 boulevard Carnot.

Samuel Florimond en route vers un titre européen ?

Photos : E. Petit

Vocations d'acteurs

Animés par une passion commune, le théâtre, plusieurs filles et garçons, se réunissent presque tous les soirs pour répéter. Smaïl a été l'élément propulseur de cette activité. Il y a quelques années il s'est investi dans une formation théâtrale. Emballé, il a su faire passer ses émotions et de fil en aiguille, la trame d'une troupe s'est tissée. Ils se sont installés depuis cet été dans les anciens locaux de la Sécurité sociale à l'intersection de la place Gambetta et de l'avenue d'Aix. C'est le soir que les acteurs de théâtre se mettent en place. Plusieurs pièces ont déjà été jouées, des sketches ont été écrits et aujourd'hui d'autres projets, écriture et mise en scène sont en train de naître. Des films vidéo ont également été tournés. Sur une mini scène montée de toute pièce par les adhérents, les férus d'expression préparent de nouvelles représentations qu'ils ne tarderont pas à faire découvrir à la population gardannaise.

Avec le théâtre, la vidéo est l'une des activités pratiquées par le groupe de jeunes.

Nom de scène : Hondo

Adhérent de l'association Contacts, agent d'entretien au lycée professionnel de l'Étoile, Hondo, jeune Gardannais passe la plus grande partie de ses loisirs sur les planches. Plusieurs fois figurant dans des films, il a développé sa passion pour le théâtre et le cinéma dans les locaux de Contacts. *« J'ai connu l'activité théâtrale il y a sept ans et depuis je ne peux plus m'en passer. Actuellement avec un groupe de collègues, nous préparons dans le cadre du café-théâtre une représentation pour les fêtes de Noël. »* Hondo ne se contente pas de son activité locale, il s'affiche aussi dans des longs métrages comme dans le film *Taxi* de Gérard Pirès où il a décroché un rôle de figurant ou encore dans le premier film de Akhenaton *Comme un aimant*. Mais même si sa vraie passion c'est le théâtre, le cinéma, ça fait rêver. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il a participé à la création, au tournage et au montage de trois courts métrages. *« Avec mon pote "Bache" (NDLR, comprendre Sébastien) explique-t-il, on a vraiment découvert une activité qui fait vibrer. L'équipe de professionnels (metteur en scène, cadreur, cameraman...) a su créer un climat convivial qui a permis à tous les acteurs gardannais d'être à l'aise et de progresser. »* Les deux premiers sont terminés et traite de sujets comme la fugue ou l'exclusion, le troisième est en cours de réalisation. Nous y reviendrons.

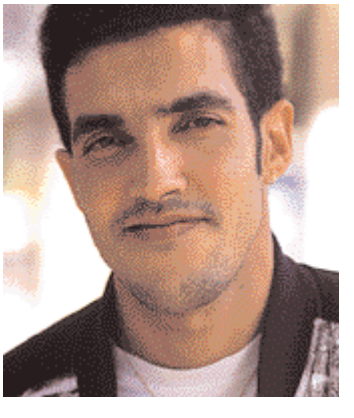

"La der des der" ?

Il y a 80 ans s'achevait l'un des plus grand massacre de l'histoire. Durant 4 ans, l'on a envoyé des millions d'hommes perdre le plus beau de leur jeunesse dans la boue des tranchés, et, pour un grand nombre, leur vie. Ils avaient 19, 20, 21 ans. Parmi eux près de 80 jeunes Gardannais.

C'était la "première guerre moderne". Produits chimiques et aviation faisaient leur apparition. Ceux qui sont revenus ont été marqués à vie.

Il est bon de rappeler (comme énergies le fait en page intérieure) ce que fut ce drâme pour des millions de familles et pour le pays entier. Il faut se souvenir que "ces ancienscombattants", n'étaient alors que des jeunes gens.

Cette folie meurtrière, celle quidevait être "la der des der" a été suivi à peine 21 ans après (juste le temps à une autre génération d'arriver) d'une nouvelle horreur.

Si nous accordons aux commémorations tant de soin, c'est parceque (outre l'hommage légitime qu'il faut rendre aux notres "tombés au champ d'honneur" selon l'expression consacrée), elles permettent de rappeler à chacun combien la paix est un bien précieux. A défendre. On l'a vu ces dernières années ressurgir en Europe, tout près de nous.

Le meilleur hommage à rendre à ceux dont le nom est inscrit sur notre monument aux morts est de se bettre pour que cela ne se reproduise pas, de combattre ceux qui sont porteurs de haine et d'un nationalisme étroit, qui n'a rien à voir avec le patriotisme.

J'invite la population de Gardanne à se joindre dans cet esprit à la commémoration du 11 novembre.

Roger Meï
Député-Maire de Gardanne

Compte-rendu
Conseil municipal du 15 octobre

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N°01 - *Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 4 Septembre 1998.*
Pour : 25 ; Contre : 2

N°02 - *Information sur l'avancée du dossier du Château de Barême.*
Pas de vote sur cette question. (énergies reviendra en détail sur cette question dans un prochain numéro)

N°03 - *Sollicitation des subventions auprès du Conseil Général.*
Pour l'extension de l'École Maternelle Beausoleil.
Unanimité

N°04 - *Débat d'Orientation Budgétaire.*
Monsieur le Maire : Cette année encore nous perdons 4,4 M de F. L'autofinancement intégral des opérations d'investissement réalisées en 96 et 97, un emprunt réduit voire nul en 1998, les renégociations et le remboursement anticipé d'emprunt vont générer en 1999 un gain de 3,8 M de F par rapport à 1998, annulant ainsi les effets négatifs du "pacte de croissance". Il est proposé d'envisager le prochain budget avec un maintien des taux, ou tout au moins une légère augmentation entre 0 et 1%. Nous allons avoir une augmentation des frais de personnel, notamment 2 MF pour le recrutement de 50 emplois jeunes. Dans le domaine social, nous allons continuer nos efforts de solidarité. Nous pensons obtenir quelques emplois supplémentaires avec la Centrale. Dans la Vieille Ville nous allons procéder à une amélioration de l'habitat avec la mise en oeuvre d'une OPAH et la mise aux normes de logements propriété de la ville par la Société Sud Habitat.
En matière d'investissement, nous devons mettre l'accent sur la mise en place d'une ZAC Industrielle en face de la Centrale qui nous permettra d'attirer des industriels et des entreprises, ainsi que l'agrandissement de la zone. Nous allons mettre aux normes européennes et doubler la capacité de la station d'épuration. Nous allons poursuivre la rénovation des Écoles du Centre. Notre PAIO vient d'être agréée en "Mission locale".

N°05 - *Décision modificative n°1/98 - Section Investissement - Budget Annexe du Service des Transports.*
Unanimité

N°06 - *Vote du Budget Supplémentaire du Service de l'Eau - Exercice 1998.*
Section de fonctionnement : 701 171,44 Frs,
Section d'Investissement : 8 755 218,11 Frs
Pour : 26 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N°07 - *Vote du Budget Supplémentaire du Service de l'Assainissement - Exercice 1998.*
Section de fonctionnement : 791 472,16 F ;
Section d'investissement : 10 881 326,65 F
Pour : 26 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

N°08 - *Service de l'Eau - Fixation de la durée d'amortissement des logiciels (deux ans).*
Unanimité

N°09 - *Service de l'Assainissement - Fixation de la durée d'amortissement des logiciels (deux ans).*
Unanimité

N°10 - *Sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et de la Région PACA pour la fourniture et la mise en place d'un groupe électrogène sur le site de la station d'épuration (montant prévisionnel estimé à 1 401 800 F H.T.)*
Unanimité

N°11 - *Demande de garantie financière de 7,48 M de F par la Société Française des Habitations Économiques (GROUPE ARCADE).*
M. Pazzaglini : "La Société Française des Habitations Économiques" Groupe Arcade se propose de réaliser 52 logements individuels quartier Bompertuis. A cet effet, elle sollicite la garantie financière de la commune à hauteur de 55% d'un emprunt de 13,6 M de F
Mme Primo : Nous demandons 50% des attributions pour les demandeurs de logements Gardannais.
Pour : 26 ; Contre : 1 ; Abstention : 2

N°12 - *Modification de la délibération du 25 Juin 1998 autorisant Monsieur le Maire à signer un bail emphytéotique avec la Société Sud-Habitat pour la rénovation et la gestion de logements sociaux dans la Vieille Ville.*
Unanimité

N°13 - *Sollicitation de la subvention la plus large possible auprès du Fonds D'Actions Sociales dans le cadre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (coût estimé à 280 000 francs pour une durée de 18 mois).*
Unanimité

N°14 - *Revalorisation des tarifs des salles, des bâtiments communaux et du Parc de Valabre pour l'année 1999 (2%).*
Pour : 27 ; Contre : 1

N°15 - *Revalorisation du prix de location de la salle louée par le Service National des Examens du Permis de Conduire pour l'année 1999 (730 francs par mois à compter du 1er Janvier 1999).*
Unanimité

N°16 - *Revalorisation des tarifs de location du COSEC pour 1999 pour participation aux frais (2%).*
Unanimité

N°17 - *Revalorisation des tarifs des droits d'inscription aux centres de loisirs et garderies périscolaires pour l'année 1999 (2%).*
Pour : 27 ; Contre : 1

N°18 - *Revalorisation des prix des repas dans les cantines scolaires (2%)- Année 1999.*
Pour : 27 ; Contre : 1

N°19 - *Signature d'un contrat de location entretien des tenues vestimentaires du personnel de la restauration municipale avec la Société ELIS (au tarif mensuel de 11 330,79 F TTC).*
Unanimité

N°20 - *Approbation du programme départemental de travaux urgents dans les collèges.*
Unanimité

N°21 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer avec les organismes retenus pour la détermination des séjours enfants.*
Unanimité

N°22 - *Signature d'un contrat d'assurance "Multirisques Expositions" pour l'organisation de la fête du livre.*
Unanimité

N°23 - *Signature d'une convention et un avenant avec la Société des Éditeurs et Auteurs de Musique pour la fourniture d'extraits d'œuvres musicales à l'École de Musique.*
Unanimité

N°24 - *Autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC, du Conseil général et du Conseil régional pour la réinformatisation de la Médiathèque et l'accès aux nouvelles technologies (250 000 francs).*
Unanimité

N°25 - *Signature d'un acte de cession gratui-*

Gymnase du Pesquier, les tarifs de location vont être revalorisés.

Photo : E. Petit

te entre la commune de Gardanne et Monsieur Termine Richard.
Unanimité

N° 26 - *Dispense de rapporter mainlevée d'une inscription hypothécaire (Achotian).*
Unanimité

N° 27 - *Autorisation de régulariser une cession gratuite par la Compagnie Lyonnaise d'Entreprise - Lieudit le Pesquier Sud.*
Unanimité

N° 28 - *Régularisation d'une cession gratuite - Quartier Cauvet.*
Unanimité

N° 29 - *Régularisation d'une cession gratuite - Avenue Jean-Moulin (M. et Mme Barthélémy).*
Unanimité

N° 30 - *Acquisition d'un terrain - Propriété de M. et Mme Gasparian (La Crémade).*
Unanimité

N° 31 - *Autorisation de vendre une emprise de terrain communal à Monsieur Saez Alain (lieudit Saint-Pierre).*
Unanimité

N° 32 et 33 - *Exercice du droit de préemption sur un terrain EDF cadastré CA 9, 10, 121 et 12 (en bordure du Four à Chaux).*
Unanimité

N° 34 - *Autorisation donnée à Monsieur le Maire de rectifier un acte de vente (HBCM/commune).*
Unanimité

N° 35 - *Signature d'une convention de servitude avec la Société Canal de Provence - Délibération modifiant celle du 10 Avril 1997.*
Unanimité

N° 36 - *Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert et signature du marché avec le groupement d'entreprises solidaires retenu concernant l'aménagement et l'extension de la voirie et du réseau pluvial.*
Le montant est estimé à, Lot n° 1 : Voirie : 2,5 MF TTC à +/- 30% ; Lot n° 2 : Pluvial : 1 MF TTC à +/- 30%.
Unanimité

N° 37 - *Signature d'un contrat de vérifications périodiques des installations électriques, gaz et chaufferies avec l'Association APAVE (contrat triennal pour un montant global de 133 549,46 F).*
Unanimité

N° 38 - *Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil général pour la mise en souterrain d'un réseau haute-tension au Cativel*
Unanimité

N° 39 - *Cession d'une débroussailleuse à la Société PAGES Motoculture (33 575,04 F TTC).*
Unanimité

N° 40 - *Cession d'une Tondeuse à la Société Hydramat (6 487 Francs TTC).*
Unanimité

N° 41 - *Remboursement par assurance d'un enlèvement et d'un nettoiement de charbon concassé tombé sur la chaussée suite au sinistre du 18 juin 1996.*
Unanimité

Le lycée agricole de Valabre pourrait bientôt utilisés le château de Barême.

Photo : E. Petit

N° 42 - *Revalorisation de la location des garages de la Cité Administrative (de 215 F à 220 F).*
Pour : 27 ; Contre : 1

N° 43 - *Revalorisation des tarifs des droits de Place et des Droits de Stationnement des Taxis à compter du 1er Janvier 1999 (2 %).*
Pour : 27 ; Contre : 1

N° 44 - *Signature d'un contrat de maintenance avec la Société RICOH France pour le photocopieur installé à la caserne des Pompiers.*
Unanimité

N° 45 - *Élaboration d'un accord cadre avec l'ADEME sur des opérations d'économie d'énergie et d'amélioration de l'environnement.*
Unanimité

N° 46 - *Signature d'une convention avec la SEMAG pour la mise à disposition de colonnes sur la déchetterie de la Malespine.*
Unanimité

N° 47 -
Signature d'une convention d'utilisation de la déchetterie de Malespine avec la SEMAG.
M. Bastide : Il est proposé de signer une convention de six mois avec la SEMAG, propriétaire du site permettant un accès gratuit aux ménages gardannais.
Unanimité

N° 48 - *Signature d'une convention avec la Société TRANS-AZUR pour le transport des cartons des points d'apports volontaires au centre de tri.*
Unanimité

N° 49 - *Signature d'une convention avec la Société Onyx Méditerranée pour la valorisation des vieux papiers et cartons provenant de la collecte sélective.*
Unanimité

N° 50 - *Signature d'un contrat tripartite entre la Commune, la Société Onyx Méditerranée et la Société Norske Skog Golbey pour la reprise des journaux et magazines issus de la collecte sélective.*
Unanimité

N° 51 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat avec la Compagnie Provençale de Propreté pour le traitement des produits issus de la collecte sélective.*
Unanimité

N° 52 - *Vente d'une machine offset à la Société Graphotec (19 500 F HT).*
Unanimité

N° 53 *Nomination du Directeur de la Régie Municipale du Service Extérieur des Pompes Funèbres.*
Il est proposé la nomination de M. Joël Sanchez qui bénéficie des habilitations nécessaires.
Pour : 26 ; Contre : 2

N° 54 - *Protocole de mise à disposition par la Commune des moyens de fossoyage à la Régie Municipale du Service Extérieur des Pompes Funèbres.*
Pour : 26 ; Contre : 2

N° 55 - *Création du budget annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres assujettissement à la TVA.*
Unanimité

N° 56 - *Fixation des tarifs des opérations funéraires relevant du Budget principal (revaloriser à compter du 1er novembre de 5% les tarifs relevant du budget de la commune. Ces tarifs s'appliqueront jusqu'au 31 décembre 1999).*
Pour : 26 ; Contre : 2

N° 57 - *Fixation des tarifs des opérations relevant du Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres.*
Pour : 26 ; Contre : 2

N° 58 - *Adoption du Budget Primitif - Année 1998 - du Service Extérieur des Pompes Funèbres (20 000 F).*
Pour : 26 ; Contre : 2

N° 59 - *Création d'une régie de recettes pour la perception du produit des opérations funéraires relevant du Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres.*
Pour : 26 ; Contre : 2

Résumé des questions N° 60 à N° 65

Il est rappelé au Conseil Municipal que certaines formations ne sont pas proposées au catalogue du CNFPT et qu'en conséquence, il est nécessaire de faire appel à des organismes extérieurs, pour la formation du personnel communal.
Unanimité

Education

Les parents à l'école, les élèves dans la rue

Octobre fut un mois paradoxal : pendant qu'à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale les parents étaient invités à l'école, les lycéens prenaient le chemin inverse, occupant les rues pour protester contre le manque de profs et les classes surchargées. Pour les uns, qui découvraient les entrailles du "mammouth", comme pour les autres qui se frottaient avec les principes de la citoyenneté, l'expérience n'aura pas été inutile.

Un réfectoire peut servir à tout, y compris à recevoir des parents pour une rencontre amicale avec des professeurs. Au collège Gabriel-Péri, les premiers étaient une bonne quarantaine à harceler de questions quatre profs, la principale et son adjointe. Harceler, façon de parler, du café et des gâteaux donnant une touche de convivialité à la rencontre. Avec quelques mises au point en préambule : *« les enseignants ne peuvent pas éduquer sans les parents. Une complicité est nécessaire entre les adultes. S'il n'y a pas un minimum d'accord entre eux, ça ne marche pas. Les rencontres avec les parents permettent de connaître les élèves plus vite, et de dissiper les malentendus, »* constate une prof de sciences naturelles.

Ce à quoi une mère répond : *« j'ai le regret du temps de l'instit. On peut tomber sur de bons profs, mais aussi sur des profs qui s'en fichent. A l'adolescence, les enfants ont besoin de beaucoup de présence. »* L'image de l'instituteur et de l'école communale, lieu de convivialité et de proximité, reste vivace chez des parents qui se sentent un peu perdus quand leur enfant découvre le collège, son emploi du temps et ses multiples professeurs. Et qui hésitent à franchir l'entrée. *« Ceci dit, la porte n'est pas fermée pour empêcher les parents d'entrer mais les élèves de sortir, »* plaisante Chantal Baldauff, la principale. Rien n'empêche des parents de venir rencontrer des professeurs ou même de consulter des brochures au centre de documentation et d'information. *« Le CDI est ouvert aux parents pour consulter les fiches de l'ONISEP sur les débouchés des différentes filières, précise la documentaliste. Mais il y a un problème à Gardanne : des élèves renoncent à se former au métier qui les intéresse s'il faut quitter Gardanne pour aller à Marseille, à Aix ou en internat dans le Vaucluse. »* Les formations proposées sur place ne sont pas suffisantes ? *« Aux enseignants et aux parents de faire ouvrir des sections pointues sur Aix et pas seulement sur Marseille, »* demande Chantal Baldauff.

Autre problème soulevé par les parents, le stage d'observation d'une semaine en entreprise pour les élèves de troisième. Recherché par l'élève (et bien souvent par les parents), ce stage serait très difficile à obtenir, les employeurs étant plutôt réticents. *« Il ne faut pas hésiter à aller voir les entreprises locales, même si elles ne sont pas dans le secteur d'activité choisi par l'enfant, remarque une enseignante. Ce qui compte, c'est de se familiariser avec*

Collège du Pesquier. Quand des parents d'élèves rencontrent les professeurs et visiteront les locaux.

Photo : E. Petit

Les lycéens gardannais solidaires

Les 16-20 ans qui étudient sur Gardanne ont participé sans se faire prier au mouvement lycéen de la mi-octobre. C'est Fourcade qui a fourni le gros des effectifs, mais le lycée professionnel de l'Étoile n'a pas été en reste. Le mardi 13, les Gardannais ont pris littéralement d'assaut une malheureuse motrice diesel avec deux wagons qui venait tranquillement d'Aix. Direction Marseille, où près de dix mille lycéens se sont fait entendre sur le Vieux-Port. Après une journée d'accalmie, le mouvement reprenait de plus belle le jeudi 15. Dès 8 heures du matin, plusieurs centaines de lycéens se regroupaient à l'entrée de Fourcade et décidaient de l'action à mener : d'abord à Aix, puis à Marseille dans l'après-midi. Avant de s'élancer vers la gare et de réveiller le centre-ville ensommeillé, les jeunes ont respecté une minute d'un silence total en mémoire de l'adolescente de 15 ans renversée par un camion lors d'une manifestation dans les Deux-Sèvres. A l'entrée du lycée, une affiche réclame des classes moins chargées, plus de profs, des locaux en bon état, une meilleure organisation de la cantine, le déblocage des fonds sociaux lycéens et l'allégement des programmes. Mais un des meneurs du mouvement, Médéric, reconnaît sans peine que la situation à Fourcade n'est pas mauvaise. *« On est surchargé en section littéraire où une classe a été supprimée, et en classes de langues à 38 élèves. La cantine sature car tout le monde y va en même temps. Mais pour le reste, on n'a pas à se plaindre. Le proviseur et certains profs nous ont dit qu'ils nous soutenaient. Nous voulons être solidaires des lycées qui accumulent les difficultés. »* Le mardi 20, le mouvement continue, avec moins d'ampleur cependant. Le message a-t-il été reçu ?

le monde du travail. Pourquoi ne pas en profiter pour découvrir un secteur que l'on ne connaît pas ? »

Autre établissement, autre méthode : au collège du Pesquier, une vingtaine de parents ont été invités par la principale, Claude Ansas, à faire le tour du propriétaire. Et il faut voir avec quelle minutie ils détaillent le moindre mètre carré de l'établissement ! Inspection de la cantine (avec vue sur la cuisine et explication des menus), explications du système des permanences (si plusieurs profs sont absents en même temps, ce sont les surveillants qui se déplacent dans les classes), des dates de déclenchement du chauffage (de la Toussaint à Pâques), de la taille des préaux insuffisants par temps de pluie, de l'insonorisation des salles de musique… Mais le plus intéressant, c'est bien sûr la visite du "saint des saints", ce lieu strictement interdit au commun des élèves qu'est la salle des profs. Les trois adolescents qui accompagnaient leurs parents n'en ont pas perdu une miette : demain, ils pourront raconter ce qu'ils ont vu.

B.C.

Le 15 octobre, devat le lycée Fourcade, trois cents lycéens votent la grève.

Photos : E. Petit

*3 questions à Roger Mus**

Quels sont les problèmes rencontrés au lycée Fourcade ?

Pour l'organisation de l'emploi du temps, ils ont le samedi de libre, ce qui est très rare pour un lycée. De plus, seulement 10 classes sur 50 ont cours le mercredi après-midi. Pour la cantine, nous avons mis en place un système de rotation : ceux qui finissent le matin à 11h vont manger de suite. Enfin, en ce qui concerne les cours de langue et les terminales littéraires, nous avons obtenu du rectorat 90 heures de cours par semaine.

Comment s'est passée la grève au lycée ?

Beaucoup sont sortis par solidarité, ce qui leur a donné l'occasion de discuter avec d'autres élèves, de comparer leurs situations. J'ai eu ce matin une longue discussion avec eux, on a parlé de ce qu'on pouvait faire et de ce qu'on ne pouvait pas, de ce qui avait été obtenu et de ce qui pouvait être demandé. C'est une démarche très formatrice, chacun apprend à se faire son opinion.

Que pensez-vous des mesures prises par le ministre de l'Éducation ?

Il a donné ce qu'il pouvait donner. Il fallait répondre aux urgences posées. Depuis la consultation nationale sur les lycées au début de l'année, les élèves sont impatients et c'est normal. L'intérêt de ce mouvement lycéen, c'est sans doute d'avoir fait accélérer les choses.

* proviseur du lycée Marie-Madeleine-Fourcade

MME MANTELLI, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE FONTVENELLE et enseignante en CM2, raconte sa semaine : *« J'avais prévu depuis longtemps de faire venir les parents dans l'école. Je les ai invités deux par deux, par ordre alphabétique, à venir une heure dans ma classe. Certains sont venus, d'autres non, mais ça c'est très bien passé, ça m'a permis de rencontrer des parents que je n'avais jamais vu depuis la rentrée. J'ai été parent d'élève moi aussi, et j'aurais aimé pouvoir aller dans sa classe, voir la tête de l'instit que mon enfant voyait toute la journée. »*

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRÉVERT, JEAN-CLAUDE FAURE, préfère les relations sur la durée aux opérations ponctuelles : *« Dans notre école, chaque maître organise une réunion avec les parents dans le courant du mois d'octobre, avant les élections de parents d'élèves. De plus, les parents des élèves de CE2 sont reçus pour faire une évaluation. Donc nous avons l'habitude de ce dialogue avec les parents, nous n'avons rien organisé de spécifique dans le cadre de cette semaine décidée par le ministère. Il faut dire qu'on nous en demande sans cesse : il y a déjà la semaine du goût... On n'arrête pas. »*

DANS LES AUTRES ÉCOLES DE LA COMMUNE, un questionnaire a été distribué aux parents avant de les accueillir, des boîtes à idées suivies de débats avec les enseignants et les chefs d'établissement ont été mises en place, des panneaux ont été installés dans la salle d'accueil expliquant les objectifs de l'école, des livrets scolaires ont été présentés, les projets d'action éducative sur la citoyenneté ont été expliqués.

11 novembre

Deux destins dans la grande guerre

CE FUT UNE BOUCHERIE COMME ON A DU MAL À SE L'IMAGINER. PENDANT QUATRE ANS ET QUATRE MOIS, 8,5 MILLIONS DE FRANÇAIS ONT ÉTÉ MOBILISÉS (UN CINQUIÈME DE LA POPULATION), 1,3 MILLION ONT ÉTÉ TUÉS ET 3,6 MILLIONS BLESSÉS. Il n'y a aucune commune en France qui ne porte pas, sur un monument, la liste de ses morts. A Gardanne, ils sont près de 80, dont les noms figurent sur une plaque au cimetière. Parmi eux, François Bourrelly et Antoine Rua. Le premier, né à Aix-en-Provence, habite dès sa petite enfance à Gardanne. La guerre le happe à 21 ans et l'envoie en septembre 1914 sur le front de l'Est, où il est abattu le 15 octobre. Son frère Marius aura plus de chance, si l'on peut dire. Mobilisé lui aussi, il réchappe au massacre et vivra jusqu'à 87 ans. Mais il ne cessera de parler de François, même quand son fils de 25 ans, Albert, sera à son tour tué le 8 juin 1940. *« Je n'ai presque rien gardé de cette époque, raconte Marie-Louise, la fille de Marius, la nièce de François. Mon père vivait dans une ferme au quartier Roman, et ses parents vendaient les poulets à Aix. Comme il n'y avait qu'une paire de chaussures pour deux, le premier levé le matin la prenait, l'autre restait pieds nus. »*

Antoine Rua a connu un sort semblable à François Bourrelly. Parti à 24 ans en 1914, il a été très vite abattu. Son frère, André, mobilisé dans le 163ème régiment d'infanterie à 27 ans, a été touché en novembre 1914 et a perdu l'œil droit. Après plus d'un an d'hospitalisation, il est démobilisé en janvier 1916. Très vite il retourne à la mine où il travaille pendant 45 ans. Sa fille Marie-Jeanne naît à Gardanne en 1917. Elle est toujours vivante et habite à Biver (où est né l'un de ses frères). Dans une boîte, elle conserve précieusement quelques photos jaunies, des feuilles d'hospitalisation de son père, son livret militaire. On y apprend qu'il mesurait 1,65 mètre, qu'il avait les cheveux châtains et les yeux marron clair. Un Français ordinaire parmi 8,5 millions d'autres.

B.C.

Antoine Rua (ci-dessus) et François Bourrelley (ci-contre), deux des 78 Gardannais tués au début de la première guerre mondiale.

LA LECTURE DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX PRIS PENDANT LA GUERRE À GARDANNE est des plus instructives. Ainsi, le samedi 14 août 1914, le maire Élisée Bourtin décide : *« considérant qu'il est urgent et indispensable de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'alimentation de notre commune, arrêtons : les blés ne pourront sortir du territoire de la commune qu'avec l'autorisation du maire. »* Six mois plus tard, le 14 février 1915, ce sont les avoines et les foins qui sont soumis à la même autorisation.

LE 1ER OCTOBRE 1916, LES RÉCOLTES DE VIN SONT RÉQUISITIONNÉES : *« Tous les propriétaires de la commune sont requis de réserver et de tenir à la disposition du service de ravitaillement le sixième du total de leur déclaration de récolte (récolte 1916), sauf ceux qui ont récolté moins de trente hectolitres. »*

LE 1ER JUILLET 1918, ALORS QUE PARIS EST BOMBARDÉ PAR LA GROSSE BERTHA et que la bataille aérienne fait rage, le maire prend l'arrêté suivant : *« En cas d'alerte provoquée par les raids possibles des aéronefs ennemis, toutes les lumières devront être éteintes aussi bien dans les rues et places que dans les magasins, les établissements divers et les maisons privées. Le concessionnaire de l'éclairage électrique devra immédiatement supprimer le courant dans toute la ville. L'alerte sera annoncée par les cloches de l'église qui sonneront à toute volée et par les sirènes de l'usine d'alumine et de la fabrique de nougat qui siffleront par coups saccadés. La population devra aussitôt se réfugier dans les caves ou autres réduits qu'ils peuvent avoir dans leurs habitations, ou bien se disperser dans la campagne. »* La première guerre allait bientôt s'achever, mais déjà les alertes aériennes annonçaient les catastrophes à venir.

Le 11 novembre, un moment important

Combien reste-t-il de survivants des champs de bataille de 14-18 ? Deux mille en France tout au plus. A Gardanne, le dernier est mort il y a quelques années. Mais 78 familles ont perdu un père, un oncle, un grand-père. Sans compter tous ceux qui en sont revenus blessés, malades et qui ont succombé quelques années plus tard. Pour le quatre-vingtième anniversaire de l'armistice 1918, le souvenir de ces Gardannais sera évoqué au cours de la commémoration du mercredi 11 novembre, à 11h, devant le monument aux morts, cours de la République, en présence de l'amiral Toni. Les associations d'anciens combattants, qui organisent une messe à 10h à l'église Sainte-Marie, projetteront deux documentaires vidéo sur la grande guerre, afin de sensibiliser les scolaires à ce que fut le deuxième massacre collectif (après le génocide arménien) d'un siècle qui n'en resta malheureusement pas là.

ATTAC
Les citoyens se mobilisent

TOUT EST PARTI D'UN CHIFFRE, VERTIGINEUX ET TERRIFIANT : CHAQUE JOUR, DANS LE MONDE, 1500 MILLIARDS DE DOLLARS CHANGENT DE MAIN SUR LES MARCHÉS FINANCIERS. Et sur cette somme, combien revient aux États et à la collectivité pour financer des routes, des hôpitaux, des écoles ? Zéro. C'est parce qu'il y a là quelque chose de criminel que des journaux (*Le Monde diplomatique*, *Charlie Hebdo*, *Politis*, *Témoignage Chrétien*), des syndicats (CGT, CFDT, SUD PTT, la FSU…) et des associations (AC !, Artisans du monde, les Amis de la Terre…) ont décidé de créer ATTAC. L'action pour une taxation des transactions financières et pour l'aide aux citoyens, née en juin 1998, draine déjà près de 4000 adhérents dans toute la France. Avec un objectif essentiel : intervenir à tous les niveaux (local, national et international) pour imposer l'idée d'un contrôle des mouvements de capitaux. Une taxe très basse, de 0,05% (rien à voir avec la TVA !) permettrait de dégager 100 milliards de dollars par an. Cette somme pourrait être reversée à des ONG ou des organisations internationales pour combattre la misère et promouvoir la santé et l'éducation dans les pays pauvres.

Quel rapport avec Gardanne et le bassin minier ? Notre commune est hélas bien placée, avec les menaces sur l'emploi dans le secteur public (la mine) comme dans le privé (Pechiney, les entreprises sous-traitantes) au nom de la rentabilité immédiate, de la privatisation des profits et de la socialisation des pertes (aux entreprises les bénéfices, à la collectivité la prise en charge du chômage). La stratégie d'Atmel à Rousset est exemplaire : des milliards d'aide publique engloutis, des emplois supprimés et la menace d'une délocalisation prochaine. D'autre part, un comité local s'est créé pour le pays d'Aix (voir brèves), qui regroupe déjà plus de 80 adhérents, dont des Gardannais. Dans une ville aussi militante et combative que la nôtre, il serait surprenant que l'initiative d'Attac ne trouve pas d'écho.

B.C.

Onze bennes vous attendent pour trier vos déchets. La Malespine est ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h.

Photos : E. Petit

La Ciotat, premier rendez-vous

Pour sa première rencontre nationale, ATTAC avait choisi La Ciotat plutôt que Paris. Devant 1500 adhérents, Rosy Sanna, le maire, a d'ailleurs proposé l'adhésion de sa commune. Philippe Val, rédacteur en chef de Charlie Hebdo, a suggéré *« de lutter contre le cumul des mandats, pas seulement les mandats politiques qui permettent à la même personne d'être contrôleur et contrôlée, mais aussi les mandats industriels qui mélangent bâtiment, presse, publicité, distribution de l'eau, autoroutes… »* René Passet, professeur d'université, a constaté qu'avec la crise financière *« ce sont toujours les mêmes qui vont en payer le prix : ceux a qui on a dit de faire des sacrifices pendant la période de croissance. »* Fabrice Aubert, syndicaliste à La Ciotat, a remarqué que le capitalisme est un système destructeur… pour l'entreprise. *« Si on calculait le taux de mortalité des entreprises pour évaluer le degré de développement d'un pays, la France serait un pays sous-développé. »* Et de conclure : *« Il faut ouvrir des cahiers de doléance partout, développer des droits nouveaux, faire des associations les structures de base de la citoyenneté. »*

LE COMITÉ LOCAL ATTAC D'AIX ET DE SES ENVIRONS s'est créé en octobre dernier, comme une quarantaine d'autres dans toute la France (dont Marseille, La Ciotat, Nîmes, Montpellier…). Il regroupe environ 80 adhérents habitant Aix, Gardanne, Pertuis et les petites communes aux alentours. Ses objectifs ? D'une part diffuser de l'information sur les politiques alternatives à l'ultralibéralisme (et il y en a) et d'autre part faire pression sur les élus pour qu'ils examinent le principe de la taxation des échanges financiers.
Contacts : 04 91 17 97 67.

D'UN CÔTÉ, LES RICHESSES PRODUITES PAR LES 48 PAYS LES PLUS PAUVRES DE LA PLANÈTE. De l'autre, les trois personnes les plus riches du monde. Qui l'emporte, d'après vous ? Les seconds, gagné. Quelles sont les ressources quotidiennes des trois milliards d'habitants les plus démunis ? Moins de deux dollars (douze francs). Les chiffres du dernier rapport du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) sont accablants. Ils démontrent avec une précision impitoyable que sur les trente dernières années, 100 pays ont régressé et le niveau de vie de leurs habitants avec. Quant aux pays dits riches, ils comptent 100 millions de pauvres et 37 millions de sans-emploi. Pour bon nombres de gens, on le voit, le 21 ème siècle prend déjà des allures de 19 ème.

LA PRESSION DES ASSOCIATIONS ET DES CITOYENS A DÉJÀ FAIT UNE VICTIME : L'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement), que les États industrialisés négocient en ce moment. Le gouvernement français a en effet annoncé qu'il abandonnait les négociations de ce traité qui vise à donner tous les droits aux grandes entreprises et tous les devoirs aux États. Au nom du principe de la libre concurrence et de l'investissement, n'importe quelle entreprise pourrait attaquer en justice un État qui imposerait des normes sociales (comme les 35 h, le SMIC) ou environnementales (interdiction de produits polluants ou de plantes génétiquement modifiées).

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **salle à manger** avec living merisier, table et chaises BE Tél. 04 42 58 20 80
☛ Vds **TV coul. 55 cm,** HIFI stéréo (Val. 2000 F, cédée 1200F) Tél. 04 42 58 23 68
☛ Vds **living rust. +** table (4500F) + canapé rust. et 2 fauteuils (1500F) + banquette Tél rust. (300F) + meuble inform. (200F) Tél. 04 42 51 02 18
☛ Vds **machine à vapeur** pr sols, vitres jamais servie (300F) + Super Nintendo avec 15 jeux (500F) Tél. 04 42 51 25 29 HR
☛ Vds **moulin à café** élect. + machine à café expresso (1000F) + casseroles cuivre et étag. bois (800F) + 2 chaises anciennes, assise à refaire (300F) + lustre cuivre neuf (800F), recherche bac à douche 80X80 Tél. 04 42 51 41 02
☛ Vds **piano,** cadre métallique TBE Tél. 04 42 58 23 17 HR
☛ Vds **jaccusi** baignoire peu servi prix intér. à déb. Tél. 04 42 51 35 34
☛ Vds **menuiserie** petits carreaux, simple vitrage, 2 p. fen. 3 fen. 4 petites fen. Tél. 04 42 51 18 92
☛ Vds **salon cuir** canapé 3 pl. 2 fauteuils (5000F) Tél. 04 42 58 06 00
☛ Vds **machine à pop-corns** TBE (4500F) Tél. 04 42 51 39 39
☛ Vds **manteau 3/4 en loup** (prix à déb.) Tél. 04 42 51 26 52
☛ Vds **jeune couple canaris** (100F) Tél. 04 42 58 14 58
☛ Vds **affaires militaires** état neuf Tél. 04 42 51 31 54 ap. 18 h
☛ Vds **2 transats,** maxi cosi, plan à langer, siège auto, nacelle, porte couffin (700 F) Tél. 04 42 51 36 64
☛ Vds **meuble bas** 5 tiroirs, 2 portes avec haut vitrée et niche, + table octogonale, tapis 3 X 2,50 m + plaque cheminée ancienne BE + table salon en rotin blanc TBE Tél. 04 42 65 95 97
☛ Vds **jeux super Nintendo** (50 F) et Game boy (50 F) Tél. 04 42 51 24 39
☛ Vds **trés gd cage hamsters** avec nourriture, médicaments, litières (300 F) + couples tourterelles (50 F) Tél. 04 42 51 20 62
☛ Vds **robe de scène** ou soirée T42/44 neuve (550F) + smoking dame velours noir T42/44 (500F) Tél. 04 42 58 05 30 HR
☛ Vds **salon cuir 3 places +** 2 fauteuils TBE (18000 F) Tél. 04 42 51 16 93
☛ Vds **salon d'angle** convert. rustique BE (700F) Tél. 04 42 58 19 18
☛ Vds **T. beau lustre bois** poutre 6 lampes (300F) + miroir neuf s.d.b. + 3 sports (val. 800 F cédé 400 F) + Tour ponceuse ss emballage (val. 2000 F cédée 600 F) + bouteille de gaz (100 F) Tél. 04 42 58 05 16
☛ Vds **messager de poche TAM-TAM,** neuf avec carte (300 F à déb.) + casque moto de crosse neuf (300 F à déb.) Tél. 04 42 51 16 77
☛ Vds **porte fusils** avec tiroir Tél. 04 42 51 31 12 ap. 17 h
☛ Vds **tondeuse à gazon** élect. 1100 W coupe 40cm neuve (300F) Tél. 04 42 65 92 23
☛ Vds **snowboard** Sweetsurf hotgun avec fixation coques wintersurf + leash (300 F à déb.) Tél. 04 42 51 16 77 ap. 18 h ou WE
☛ Vds **table de style** Louis XIII en chêne + rallonges (4000F) Tél. 04 42 58 19 97/04 42 51 44 47
☛ Vds **orgue MC 108** neuf (val. 2 000 F cédée 600 F) + paire Doc Martines P. 38 (350 F) + frigo/congel TBE (800 F) Tél. 04 42 51 07 58
☛ Donne **fumier de cheval** petites et grosses quantités Tél. 04 42 51 57 01 HR
☛ Vds **Nintendo** ancien modèle Tél. 04 42 58 03 14 HR
☛ Vds **cuisinière à gaz** 3 feux BE Tél. 04 42 51 28 31
☛ Vds **poêle à mazout** an 96 (val. 5000F cédé à 2500F) + synthétiseur TBE (val. 3000F, cédé à 1000F) Tél. 04 42 51 50 07
☛ Vds **convecteurs élect.** (1200 F) + porte accordéon (500F) + 2 chaises de chambre (400F) + table ferme en chêne massif (2500F) Tél. 04 42 51 35 08

LOGEMENT

☛ Loue **maison à Gardanne,** près ctre T4 110 m2/300 m2 (5000F) Tél. 04 42 58 19 97/04 42 51 44 47
☛ Vds **appart T4** près ctre à Gardanne, 1er étage, 76 m2, nbrx rangements, loggia, balcon, cave, parking (460 000 F) + possibilité achat garage (70000 F) Tél. 04 42 58 24 44
☛ Vds **beau T2** à Gardanne près ctre avec gde terrasse, cuis. équipée, garage (44 U.) Tél. 04 42 51 06 44
☛ Vds Gardanne **très beau T3,** garage, véranda, menuis. neuve, cuis. équipée (55 U) Tél. 06 13 33 57 29 ap. 17h
☛ Vds à St Léger (05) **duplex meublé** 26 m2, 2 balcons (210000 F) Tél. 04 42 51 51 31
☛ Vds **villa à Septèmes,** mitoyenne/350 m2 terrain, bien située, vue imprenable, 115 m2 hab. 3 chbres (900 000 F) Tél. 04 42 51 51 34 soir
☛ Part. achète **villa Gardanne** ou env. T4 . Tél. 04 42 51 34 47
☛ Part. recherche **terrain construct.** 4000m2 Gardanne ou alentour Tél. 04 42 51 45 79 - 06 86 20 15 68

OFFRES DE SERVICE

☛ J.F. sérieuse fait ts **trav. de saisie** Tél. 04 42 58 39 28
☛ Assistante matern. agréée **garde enf.** à Gardanne et env. Tél. 04 42 51 23 35
☛ Jeune allemande avec maîtrise donne **crs d'allemand et anglais** ts niveaux. Tél. 04 4212 62 65
☛ Jeune femme sérieuse ferait **ménage ou repassage** Tél. 04 42 51 25 12
☛ Etudiant en 5ème ingénieur **donne crs de maths, informat. physique** Tél. 04 42 51 32 05
☛ Jeune fille sérieuse **garde enf à part. 10 h** à leurs domiciles Tél. 04 42 51 24 39
☛ Dame 58 ans expérience **garde personnes âgées,** jour, nuit Tél. 04 42 58 38 94
☛ Assistante maternelle agréée **garderait enfants ds villa** avec jardin Tél. 04 42 58 45 61
☛ Etudiante CAPES donne **crs d'Italien, Français et Latin** ts niveaux Tél. 04 42 65 97 56
☛ Etudiante habitant ctre Biver **garde enf.** sortie école et donne crs d'allemand tt niveau Tél. 04 42 51 42 12
☛ J. femme sér. **ferait ménage ou repassage** Tél. 04 42 51 50 07
☛ Dame avec maîtrise Anglais et expér. donne **crs d'Anglais** particulier ou groupe ts niveaux Tél. 04 42 69 75 77 HR

VEHICULES

☛ Vds **Super 5 Diesel** 4 CV BE an 87 (13000 F) Tél. 04 42 51 25 29 HR
☛ Vds **4 jantes alu** Ford Escort (1000F) Tél. 04 42 51 41 02
☛ Vds **moteur 7 ch** Diesel Express an 1994 prix à déb. Tél. 04 42 51 06 70/ 04 42 68 40 20
☛ Vds **Golf type 1,** moteur 88, 5 vits. Diesel CT OK garantie 6 mois (11000F) Tél. 04 42 58 43 42
☛ Vds **Clio 1,9 Diesel** An 92 CT OK (26000 F à déb.) Tél. 04 42 51 02 25/ 06 12 40 30 41
☛ Vds **golf Match,** 3 portes, 02/97 1,9 D + options Tél. 04 42 58 22 35/06 81 72 52 91 soir
☛ Vds **Volvo break 240 D** An 89, ttes options, clim. (25000 F) Tél. 04 42 51 50 24
☛ Vds **Clio 1,9 Diesel Super Chipie**. 01/98 (65000 F) Tél. 04 42 51 19 65
☛ Vds **BX** essence An 83 (3000 F) + R4 TL pr pièces (1500F) Tél. 04 42 51 15 61
☛ Vds **Golf série II** pour pièces (3500 F à déb.) Tél. 04 91 68 68 07
☛ Vds **C15 D** Citroën an 89 (8000 F) Tél. 04 42 51 20 62
☛ Vds **505** essence An 82 en parfait état, pneu, carbu, freins refaits à neuf Tél. 04 42 58 20 80
☛ Vds **voiturette ss permis** marque Ligier Optima 2 janv. 92 BE de marche (10 000 F) Tél. 04 42 58 11 11
☛ Vds **BMW 316.** CT OK (15 000F) tél. 04 42 58 06 04
☛ Vds **R5 GTL** 4 chx. An 83 CT OK (7000 F) + R9 Diesel 5 chx. CT OK TBE (9000 F) + Austin métro 4 chx. An 90 TBE (12000 F) Tél. 04 42 51 07 58
☛ Vds **cyclo MBK racing** An 93 peu roulé BE (val. 8500 F cédé 3500F) Tél. 04 42 65 84 29

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Mots Croisés n°95

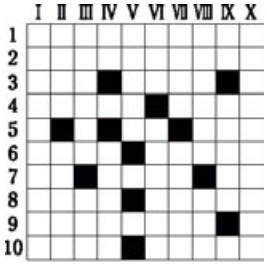

HORIZONTALEMENT

1. Moyen de communication peu employé. - 2. Appareils pour soulever des fardeaux. - 3. Fils arabe. A l'usine, on le met en boîte. - 4. Proprette. Son nom est en tête d'affiche. - 5. Commune en 76. Lettre grecque. - 6. Château de la Loire. Jus concentré dans les sucreries. - 7. Promenade pour les écrevisses. S'oppose au jardin au théâtre. Près du sol. - 8. Souverain de l'empire quichua du Pérou. Effectifs. - 9. Vous cassent les pieds. - 10. Ravissement. Cigarette verte.

VERTICALEMENT

- I. Peut vous en faire voir de toutes les couleurs. - II. Napoléon y fut relégué. Orthodoxie musulmane. - III. A l'origine des poux. Pied de vigne. - IV. Abréviation postale. Est grand pour le petit rat. - V. Repas pour Médor. - VI. Ville de Belgique. Détériorations produites par le frottement. - VII. Patrie d'Anacréon. Prénom féminin. - VIII. Cheval de chasse exercé à franchir les obstacles . Pour faire court. - IX. En voir le bout. Ile annulaire formée de coraux. - X. Harasse un cheval par un trop long manège.

Solutions du N°94

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	P	A	S	S	E	R	E	L	L	E
2	E	T	O	I	L	E	■	A	I	R
3	L	O	T	■	U	■	S	B	■	O
4	I	U	T	E	■	M	I	E	N	S
5	E	L	E	I	N	G	E	I	L	E
6	T	■	S	E	U	L	E	■	S	N
7	I	■	I	R	R	E	S	O	L	U
8	E	L	E	V	E	■	I	D	E	E
9	R	I	R	E	■	N	E	E	■	E
10	S	A	S	S	E	E	■	T	A	S

Menus Restaurants scolaires

Lundi 9 novembre
Demi pamplemousse / saucisse de Toulouse / lentilles / yaourt aux fruits

Mardi 10 novembre
Bouillon de boeuf, pâtes / rôti d'agneau / gratin de choux-fleurs / fruit

Jeudi 12 novembre
Salade verte, mimolette / paëlla / glace

Vendredi 13 novembre
Potage de légumes / gratin de poisson p.d.t. champignons / fruit

Lundi 16 novembre
Tomates / sauté de dinde aux olives / riz / fromage frais aux fruits

Mardi 17 novembre
Salade de betteraves / croq'œufs / carottes en béchamel / pâtisserie

Mercredi 18 novembre
Salade verte, tomates / steak haché / frites / glace

Jeudi 19 novembre
Bouillon + pâtes / chou farci / fromage / fruit

Vendredi 20 novembre
Pizza / filet de colin sauce du chef / haricots verts persillés / fromage / fruit

énergies n°104
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Sylvia HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : mairie-gardanne@enprovence.com

Emplois-jeunes

Agent d'animation d'une zone d'activité

PROPOSER DES INITIATIVES EN VUE DE REDYNAMISER LE CENTRE VILLE, VOILÀ UNE DES MISSIONS DU NOUVEL EMPLOI-JEUNE RECRUTÉ PAR LA MAIRIE ET AFFECTÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. La municipalité, soucieuse de l'avenir de son commerce, composante importante de l'activité économique, souhaite mettre en place un plan de dynamisation pour le commerce de proximité en partenariat avec l'Association des commerçants. Gardanne compte environ 280 commerces dont la plupart sont situés en centre-ville constituant ainsi une zone d'activité dans la ville. Les actions proposées à ce jour reposent essentiellement sur quelques commerçants et se trouvent limitées au regard des besoins du fait de leur manque de temps et de logistique. L'emploi-jeune recruté est un "agent d'animation de la zone d'activités du centre ville" ayant pour objectif de remplir plusieurs missions : étudier les possibilités offertes permettant l'octroi d'aides individuelles aux commerçants pour des travaux de rénovation et de modernisation, participer au développement du partenariat dans la concertation pour la rénovation du Cours et plus généralement mieux faire circuler les informations entre les partenaires. Compte tenu de la diversité et de l'ampleur des missions, la personne a été recrutée à temps plein. Des formations complémentaires lui seront proposées dans différents domaines : l'animation, la communication, le montage des dossiers...

S.H

Mode d'emploi

- *L'emploi-jeune s'adresse à un jeune chômeur de moins de 25 ans (30 ans dans certains cas : handicapé...)*
- *C'est un contrat à durée déterminée de 5 ans payé au SMIC dont 80% sont pris en charge par l'état et 20% par la mairie qui ne recrute que des Gardannais. Elle prend aussi à sa charge ces 20% si une association embauche un Gardannais.*
- *Aucun niveau minimum n'est requis avant le recrutement. Une formation qualifiante sera dispensée à chaque jeune.*

Office de Tourisme

L'Office de Tourisme de Gardanne tiendra ses permanences d'informations à Biver, mairie annexe le jeudi 12 novembre de 8h30 à 12h. Une suivante se déroulera à Gardanne à la Médiathèque le mercredi 18 novembre de 14h à 18h. Renseignements au 04 42 51 02 73

Information préventive

Les risques naturels et technologiques (mouvements de terrain, feux de forêt, risques sismiques, transports de matières dangereuses, inondations) existent. S'informer de manière préventive permet de savoir comment réagir et connaître les gestes qui sauvent.
Pour cela, vous trouverez un dossier communal synthétique informant les habitants de la commune sur les risques majeurs qu'ils encourent, ainsi que sur les bons réflexes pour s'en protéger, ce dossier est consultable à la mairie de Gardanne, à la Direction des Services Techniques, Bât. St-Roch, et à la mairie annexe de Biver aux jours et heures d'ouverture habituelle des bureaux.

Secours catholique

La journée nationale du secours catholique aura lieu le dimanche 15 novembre. D'autre part, une grande braderie d'automne sera organisée de 8h30 à 12h devant l'église, vous pourrez y trouver, outre les fripes, de la vaisselle, des jouets, des bibelots etc.... ainsi qu'un stand de gâteaux faits "maison".

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

- ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal, jeudi à partir de 14h sur RdV.
- ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).
- ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV
- ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.
- ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière: lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.
- ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.
- ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.
- ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.
- ***Martine Lombardo,*** Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur RdV en mairie, permanence à la ZAC le mardi après-midi.
- ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire sur RdV.
- ***Jean-Paul Peltier,*** conseiller municipal délégué aux transports et aux finances, le samedi de 9h à 10h.
- ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal délégué sécurité/circulation, lundi à 17h sur RdV en mairie.
- ***René Birindelli,*** conseiller municipal délégué à la promotion touristique de Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.
- ***Nathalie Nérini,*** conseillère municipale chargée du suivi de la PAIO, sur RdV.
- ***Mustapha Elmiri,*** conseiller municipal délégué à la petite enfance le vendredi matin en mairie sur RdV.
- ***Jocelyne Auzemery Xuereb,*** sur RdV.

Médiathèque

Le prêt gratuit en péril

VA T-ON OBLIGER LA VILLE DE GARDANNE A FAIRE PAYER AUX USAGERS DE LA MÉDIATHÈQUE LE PRÊT DES DOCUMENTS ? Une directive européenne datant de novembre 1992 fait obligation aux États membres d'harmoniser les législations concernant le droit de prêt dans les bibliothèques. Cette directive reconnaît le droit exclusif pour un auteur ou ses ayants droits d'autoriser ou d'interdire la location et le prêt de son œuvre et d'en retirer une rémunération. Elle ne précise pas si le droit sera payé par l'État, les villes, les usagers des bibliothèques. Un rapport rendu en juillet 98 à la ministre de la Culture fait apparaître qu'à l'heure actuelle, 80% des bibliothèques municipales font payer tout ou partie de leurs services, ce qui n'est pas le cas de la Médiathèque pour les Gardannais. Ce même rapport préconise entre autres que *« le droit de prêt public soit financé en priorité par les usagers de manière forfaitaire. »* D'autres propositions sur la rémunération et la répartition des droits d'auteurs, sur la mise en place du droit de prêt sur le suivi et les mesures d'accompagnement figurent aussi dans ce rapport (qui est consultable à la Médiathèque de Gardanne). Une première rencontre à déjà eu lieu avec les bibliothécaires de la région à l'initiative du député-maire en septembre dernier à Gardanne. Aujourd'hui, pour en débattre avec tous ceux qui se sentent concernés, Mireille Boucabeil, adjointe à la culture, invite les usagers à une rencontre qui aura lieu le vendredi 13 novembre à 18 heures à la Médiathèque en présence de Roger Meï. Les élus de Gardanne ont décidé de ne pas appliquer cette mesure. Ils appelent la population à les soutenir. Un questionnaire est mis à votre disposition à la Médiathèqueafin de recueillir vos points de vue.

Sylvia Hernandez

Une rencontre a déjà eu lieu voici quelques semaines avec des bibliothécaires de la région.

Photo : E. Petit

Novembre

Les droits de l'enfant

Le 20 novembre est la journée internationale des droits de l'enfant. A cette occasion, la Médiathèque organise du 6 au 28 plusieurs expositions sur différents thèmes des droits de l'enfant.

"Pour une réelle avancée des droits de l'enfant" : **cette présentation de quelques grands thèmes (santé, sécurité, travail...) a été réalisée par un collectif de jeunes et d'adultes d'horizons divers.**

De proches en proches, Images d'enfants du monde et de la région. Exposition de travaux sur le thème de l'enfance par les photographes Annie Ruiz-Lisée et Jean-Michel Goldaniga.

Un film documentaire du Bureau International du Travail sur le travail des enfants sera projeté, *"Je suis un enfant"*. Ce document de 52 minutes est une fable de couleur et d'espoir qui veut servir la cause de l'éradication du travail des enfants dans le monde.

Contact : 04 42 51 15 57.

Jusqu'au 15 novembre

Du cœur à l'écorce

Vingt artistes tourneurs sur bois et pas moins de quarante pièces d'art sont présentées jusqu'au 15 novembre à l'Écomusée de la Fondation pour la forêt méditerranéenne. Cette exposition d'un genre très particulier se propose de rendre compte des techniques, des savoirs et des émotions que procure le tournage sur bois. Les œuvres sont installées dans l'espace "art et nature" de l'Écomusée, route départementale 7. Heures d'ouverture : de 9h à 18h du lundi au dimanche.

Mardi 17 novembre

Ecoutez-voir : Cézanne

Dans le cadre des conférences diapos organisées à la Médiathèque, le mardi 17 novembre à 18h15, Cézanne sera à l'honneur. Martine Viala présentera les différentes facettes de l'artiste en mettant en valeur *« le passage de la curiosité des choses du quotidien vers la couleur, la fragmentation et le développement de la discontinuité comme caractéristique d'une modernité et d'une nouvelle signification. »*

Samedi 21 novembre

Concert de musique : Nomadeus

L'Ensemble Nomadeus a été créé en 1997. Cette formation originale composée d'une clarinette, clarinette basse, violon et accordéon joue des musiques traditionnelles du monde. Son répertoire de prédilection est la musique Klezmer mais aussi le folklore arménien et la musique tzigane. Les musiciens Philippe Laye, Pierre Besozzi, Cédric Lecelier et Sylvain Gargalian sont tous premiers prix de conservatoire et poursuivent leurs études musicales. Ils donneront un concert le samedi 21 novembre 1998 à 18h à la Médiathèque.